

Huit ruches seront installées en avril dans le parc du conseil régional à Charbonnières

Le lundi 16 avril à 12 h 30, environ cent mille abeilles vont prendre possession des abords paysagers de l'assemblée régionale

Huit ruches seront en effet déposées par des membres de l'Union nationale des apiculteurs de France (UNAF) dont Renée Garaud, responsable du projet « l'Abeille sentinelle » et de Jean-Marie Bonnafoux, membre du Syndicat d'apiculture. Le président Jean-Jack Queyranne devrait également être présent.

« L'objectif premier de cette mise en place est de démontrer de quelle manière les insectes interviennent dans le domaine de la biodiversité végétale, confie la représentante de l'UNAF. Et que leur rôle est déterminant dans la pollinisation des plantes à fleurs. » Les apiculteurs se sont rendus compte au cours des dernières années que les princesses du pollen produisaient plus de miel en ville que dans les campagnes. Et que leur taux de mortalité était plus important en milieu rural.

Selon Renée Garaud, c'est l'utilisation de produits très violents qui entraîne leur disparition. C'est donc en ville, au milieu du site de la Région que les colonies de butineuses vont produire leur miel. Ce dernier sera récolté en début d'été ou d'automne. Aucune inquiétude n'est à craindre pour la cohabitation abeilles/riverains, du site régional. Selon Renée Garaud, le projet d'implantation identique annoncé sur l'aéroport de Saint-Exupéry aurait été abandonné.

Serge Philippot
sphilippot@leprogres.fr

Serge Philippot sphilippot@leprogres.fr